

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS DE VALEURS SÛRES AMÉRICAINES T. ROWE PRICE	17 avril 2025	Ontario
FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ 2028 OBLIGUARD	17 avril 2025	Ontario
FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ 2029 OBLIGUARD		
FONDS MONDIAL DE TECHNOLOGIE CIBC	16 avril 2025	Ontario
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D'ACTIONS MONDIALES NCM	16 avril 2025	Alberta
CATÉGORIE MONDIALE DE CROISSANCE DU REVENU NCM		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs

mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
AXCAP VENTURES INC. (AUPARAVANT, NETCOINS HOLDINGS INC.)	17 avril 2025	Colombie-Britannique
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS MONDIALES PURPOSE	22 avril 2025	Ontario
FONDS CANADIEN D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES PURPOSE		
FONDS DE DIVIDENDES DE BASE PURPOSE		
FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE EN DOLLARS AMÉRICAINS PURPOSE		
FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE PURPOSE (AUPARAVANT, LE PORTEFEUILLE DE GESTION DE TRÉSORERIE PURPOSE)		
FONDS DE LINGOTS D'ARGENT PURPOSE		
FONDS DE RENDEMENT AMÉLIORÉ PURPOSE		
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE PURPOSE		
FONDS DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF PURPOSE		
FONDS DE REVENU D'ACTIONS DE BASE PURPOSE		
FONDS DE REVENU IMMOBILIER PURPOSE		
FONDS DE REVENU MENSUEL PURPOSE		
FONDS DE REVENU MULTIACTIF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PURPOSE		
FONDS DE TITRES INNOVATEURS MONDIAUX PURPOSE		
FONDS DOBLIGATIONS DE RENDEMENT GLOBAL PURPOSE		
FONDS MEILLEURES IDÉES PURPOSE		
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES PURPOSE		
FONDS TACTIQUE D'ACTIONS COUVERT PURPOSE		
PORTEFEUILLE À REVENU FOUNDATION WEALTH		
PORTEFEUILLE D'ACTIONS FOUNDATION WEALTH		
PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉE FOUNDATION WEALTH		
PURPOSE STRUCTURED EQUITY YIELD FUND (AUPARAVANT, PURPOSE STRUCTURED EQUITY YIELD PORTFOLIO)		
STONECASTLE EQUITY GROWTH FUND (AUPARAVANT LE FONDS CANADIEN D'ACTIONS DE CROISSANCE PURPOSE)		
STONECASTLE INCOME GROWTH FUND (AUPARAVANT LE FONDS CANADIEN CROISSANCE DU REVENU PURPOSE)		
FIRST NORDIC METALS CORP.	17 avril 2025	Colombie-Britannique
FNB ALPHA INNOVATION MONDIALE CI	22 avril 2025	Ontario
FNB ALPHA MARCHÉS ÉMERGENTS CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB CATÉGORIE REVENU D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR BANQUES CANADIENNES CI		
FNB D'ACTIONS MONDIALES ONE CI		
FNB D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES CI		
FNB DE FPI CANADIENNES CI		
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE CROISSANCE CI		
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE CI		
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE REVENU ÉQUILIBRÉ CI		
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF EN ACTIONS CI		
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF ÉQUILIBRÉ CI		
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF PRUDENT CI		
FNB DE TITRES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MONDIAUX CI		
FNB D'EPARGNE A INTERETE CI		
FNB D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES CANADIENNES CI		
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE CI		
FNB D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES NORD-AMÉRICAINES AMÉLIORÉES ONE CI		
FNB D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES AMÉLIORÉES CI		
FNB INDICE 1000 É.-U. CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB INDICE 500 É.-U. CI		
FNB INDICE CHEFS DE FILE MONDIAUX DES SOINS DE SANTÉ CI		
FNB INDICE D' ACTIONS EUROPÉENNES COUVERT CI		
FNB INDICE D' ACTIONS JAPONAISES CI		
FNB INDICE D' ACTIONS CANADIENNES CI		
FNB INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES AMÉRICAINS DE QUALITÉ CI		
FNB INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES CANADIENS DE QUALITÉ CI		
FNB INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES INTERNATIONAUX DE QUALITÉ CI		
FNB INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES MONDIAUX DE QUALITÉ CI		
FNB INDICE DE DIVIDENDES DE MARCHÉS ÉMERGENTS CI		
FNB INDICE DE DIVIDENDES DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À MOYENNE CAPITALISATION CI		
FNB INDICE DES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES COUPONS DÉTACHÉS ÉCHELONNÉES 1-5 ANS CI		
FNB INDICE DES OBLIGATIONS INDEXÉES SUR L'INFLATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN (COUVERT EN \$ CA) CI		
FNB INDICE DES OBLIGATIONS TOTALES À COURT TERME DU CANADA CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB INDICE DES OBLIGATIONS TOTALES DU CANADA CI		
FNB INDICE MORNINGSTAR BANQUE NATIONALE QUÉBEC CI		
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA ÉLAN CI		
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA VALEUR CI		
FNB INDICE MORNINGSTAR INTERNATIONAL ÉLAN CI		
FNB INDICE MORNINGSTAR INTERNATIONAL VALEUR CI		
FNB INDICE S&P CHINA 500 ICBCCS CI		
FNB INDICIEL AMÉRICAIN FAIBLE VOLATILITÉ À LA BAISSSE CI		
FNB INDICIEL CHAÎNE DE BLOCS CI GALAXY		
FNB INDICIEL MOMENTUM AMÉLIORÉ AMÉRICAIN CI		
FNB INDICIEL MONDIAL FAIBLE VOLATILITÉ À LA BAISSSE CI		
FNB INDICIEL MSCI MONDE INCIDENCE ESG CI		
FNB INDICIEL SÉCURITÉ NUMÉRIQUE CI		
FNB INDICIEL VALEUR AMÉLIORÉE AMÉRICAIN CI		
FNB INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MONDIALE CI		
FNB MARCHÉ MONÉTAIRE CI		
FNB MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR OBLIGATIONS TOTALES AMÉRICAINES CI		
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR COMPAGNIES D'ASSURANCES AMÉRICAINES ET CANADIENNES CI		
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DE LA SANTÉ CI		
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DE L'ÉNERGIE CI		
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DE L'OR+ CI		
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DES SERVICES PUBLICS CI		
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DES TECHNOLOGIES CI		
FNB SECTEUR FINANCIER MONDIAL CI		
FONDS DE LINGOTS D'OR CI		
FONDS AMÉRICAIN D'EXTENSION D'ALPHA MACKENZIE GQE	16 avril 2025	Ontario
FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ MACKENZIE GQE		
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE GQE		
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES TOUTES CAPITALISATIONS MACKENZIE		
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS NORD-AMÉRICAINES DE QUALITÉ ÉCHÉANCE 2027 MACKENZIE		
FONDS D'OBLIGATIONS DE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
SOCIÉTÉS NORD-AMÉRICAINES DE QUALITÉ ÉCHÉANCE 2029 MACKENZIE		
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN DE BASE PLUS AMÉLIORÉ MACKENZIE		
FONDS DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS AMÉLIORÉ MACKENZIE		
FONDS DE VALEUR AMÉRICAIN MACKENZIE		
FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ MACKENZIE GQE		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB RETURN STACKED® STRATÉGIES ÉQUILIBRÉE MONDIALE ET MACRO	22 avril 2025	Ontario
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL D'ACTIONS INVESTISSEMENTS RUSSELL	17 avril 2025	Ontario
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE	24 mars 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
COMMERCE		
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	24 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	20 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	31 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE DE MONTRÉAL	25 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	26 mars 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	26 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	26 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	26 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	26 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	26 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	26 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	31 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	31 mars 2025	27 janvier 2025
BANQUE DE MONTRÉAL	31 mars 2025	27 janvier 2025

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	31 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	31 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	31 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	31 mars 2025	25 mai 2023
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 mars 2025	27 juin 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	27 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	27 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	31 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	31 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	31 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	31 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	31 mars 2025	27 juin 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 mars 2025	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 mars 2025	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	31 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	31 mars 2025	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BITCOIN WELL INC.	28 mars 2025	6 mars 2025
CI FINANCIAL CORP.	26 mars 2025	19 décembre 2024
GFL ENVIRONMENTAL INC.	25 mars 2025	17 mai 2023
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	25 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	25 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	26 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	26 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	26 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	28 mars 2025	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	28 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	28 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	28 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	31 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	31 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	31 mars 2025	4 mars 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	25 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	25 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	25 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	26 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	26 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	27 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	27 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	27 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	27 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	28 mars 2025	9 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	28 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	31 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	31 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	31 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	31 mars 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	31 mars 2025	9 septembre 2024
OUTCROP SILVER & GOLD CORPORATION	25 mars 2025	18 août 2023
SPROTT PHYSICAL PLATINUM AND PALLADIUM TRUST	31 mars 2025	6 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	8 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	8 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	10 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	10 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	10 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	7 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	8 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	9 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	10 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	10 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	10 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	10 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	10 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	10 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	10 avril 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	10 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	11 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	14 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	14 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	14 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE NATIONALE DU CANADA	8 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	8 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	8 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	8 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	8 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	8 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	8 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	9 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	9 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	9 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	9 avril 2025	27 juin 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	9 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	10 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	10 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	10 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	10 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	10 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	10 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	10 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	10 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	10 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	11 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	11 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	11 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	11 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	11 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	11 avril 2025	27 juin 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	11 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	11 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	11 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	4 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	8 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	8 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	8 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	8 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	8 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	8 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	8 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	8 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	9 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	10 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	11 avril 2025	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	11 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	11 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	11 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	11 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	11 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	11 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	11 avril 2025	15 mars 2024
HIGHLANDER SILVER CORP.	10 avril 2025	10 avril 2025
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	8 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	8 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	8 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	8 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	9 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	9 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	9 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	9 avril 2025	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	9 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	9 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	9 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	10 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	10 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	10 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	10 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	10 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	10 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	10 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	10 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	11 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	11 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	11 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	11 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	14 avril 2025	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	14 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	14 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	14 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	14 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	14 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	8 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	8 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	8 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	9 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	9 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	10 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	10 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	10 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	10 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	10 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	14 avril 2025	9 septembre 2024
SPROTT PHYSICAL GOLD TRUST	11 avril 2025	6 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 mars 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	7 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	1 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	2 avril 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	3 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	7 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	7 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	7 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	7 avril 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	3 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	3 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	3 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	3 avril 2025	27 juin 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	3 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	3 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	3 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	3 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	7 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	7 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	7 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	7 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	7 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	7 avril 2025	27 juin 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	7 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	31 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	31 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	31 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	31 mars 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 avril 2025	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	3 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	3 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	3 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	3 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	4 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	4 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	4 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	4 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	7 avril 2025	15 mars 2024
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	3 avril 2025	31 mars 2025
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	3 avril 2025	31 mars 2025
JFT STRATEGIES FUND	2 avril 2025	31 mars 2025
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	1 avril 2025	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	1 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	1 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	1 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	1 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	1 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	3 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	3 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	3 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 avril 2025	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	7 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	7 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	7 avril 2025	9 septembre 2024
TINY LTD.	2 avril 2025	29 septembre 2023
ALLIED GOLD CORPORATION	17 avril 2025	1 octobre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	11 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	15 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	15 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	15 avril 2025	15 août 2023
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 avril 2025	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 avril 2025	19 septembre 2024
BANQUE DE MONTRÉAL	15 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	27 janvier 2025
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 avril 2025	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	21 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 avril 2025	25 mai 2023
BANQUE NATIONALE DU CANADA	15 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 avril 2025	27 juin 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 avril 2025	27 juin 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	14 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	14 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	15 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	15 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	15 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 avril 2025	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 avril 2025	15 mars 2024
CAPITAL POWER CORPORATION	16 avril 2025	12 juin 2024
CARS AND PARS PROGRAMME	15 avril 2025	20 septembre 2023
EAGLE CREDIT CARD TRUST	15 avril 2025	19 mars 2025
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	15 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	15 avril 2025	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	15 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	15 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	16 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	16 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	16 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	16 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	16 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	16 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	16 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	16 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	16 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 avril 2025	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 avril 2025	4 mars 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	15 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	15 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	16 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	16 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	16 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	16 avril 2025	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	16 avril 2025	9 septembre 2024
LIBERTY GOLD CORP.	16 avril 2025	21 juin 2023
TELUS CORPORATION	15 avril 2025	2 août 2024
TRISUMMIT UTILITIES INC.	17 avril 2025	3 avril 2025

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Ressources Robex Inc. (l'« émetteur »)

Accord pour un placement à l'extérieur du Québec

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 20 mars 2025 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'AMF pour procéder au placement de CDI (CHES Depositary Interests) auprès de personnes établies à l'extérieur du Québec, le tout conformément aux documents déposés par l'émetteur auprès de l'AMF;

Vu les déclarations faites par l'émetteur;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi.

En conséquence, l'AMF donne son accord à l'émetteur pour qu'il puisse procéder au placement auprès de personnes établies à l'extérieur du Québec.

Fait le 16 avril 2025.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2025-FS-1027823

**LeddarTech Holdings Inc. (l'« émetteur »)
Accord pour un placement à l'extérieur du Québec**

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 11 février 2025 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour procéder au placement d'actions ordinaires et de titres convertibles en actions ordinaires auprès de personnes établies à l'extérieur du Québec, le tout conformément aux documents déposés par l'émetteur auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi.

En conséquence, l'Autorité donne son accord à l'émetteur pour qu'il puisse procéder au placement auprès de personnes établies à l'extérieur du Québec.

Fait le 12 février 2025.

Patrick Théorêt

Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2025-FS-1010869

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ABITIBI METALS CORP.	2025-04-17	500 000 \$
AMEX EXPLORATION INC.	2025-04-09	1 425 000 \$
ANTARES SENIOR LOAN PARALLEL FEEDER FUND III (CAYMAN) LP	2025-03-31	37 377 600 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2025-04-09	5 352 680 \$
BOLD VENTURES INC.	2025-04-11	124 000 \$
CANADABIS CAPITAL INC.	2025-04-09 au 2025-04-10	1 415 000 \$
CORPORATION GEEKCO TECHNOLOGIES	2025-04-16	149 000 \$
ESPRESSO VENTURE DEBT TRUST	2025-04-07	3 527 359 \$
FONDS DE CROISSANCE INOVIA III, S.E.C.	2025-04-15	1 393 400 \$
GOLD TERRA RESOURCE CORP.	2025-04-11	1 843 000 \$
HARVEST GOLD CORPORATION	2025-04-17	615 000 \$
IDEX METALS CORP.	2025-04-10	4 410 000 \$
IMMO FINANCE CAPITAL S.E.C.	2025-04-08 au 2025-04-18	575 000 \$
PLACEMENTS OMÉGA S.E.C.	2025-04-07 au 2025-04-16	1 850 000 \$
TD GREYSTONE INFRASTRUCTURE FUND (CANADA) LP	2025-04-10	5 780 050 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2025-04-07 au 2025-04-11	310 108 \$
UBS AG, JERSEY BRANCH	2025-03-27 au 2025-03-31	126 309 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
UBS AG, JERSEY BRANCH	2025-04-04 au 2025-04-07	1 425 350 \$
VERIZON COMMUNICATIONS INC.	2025-04-02	85 701 763 \$
ZILIA INC.	2025-04-17	970 000 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS MONDIAL DE TITRES D'INFRASTRUCTURES COTÉS MANUVIE	2024-01-01 au 2024-12-31	21 214 824 \$
BLACKSTONE INFRASTRUCTURE PARTNERS F.1 L.P.	2024-06-30 au 2024-12-31	85 444 662 \$
BLACKSTONE INFRASTRUCTURE PARTNERS F.2 L.P.	2024-06-30 au 2024-12-31	75 405 510 \$
EVANS VALUE FUND	2023-12-29 au 2023-12-29	2 926 657 \$
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES PINESTONE	2024-02-29 au 2024-07-29	5 150 000 \$
GOODWOOD MILFORD FUND TRUST	2024-01-01 au 2024-12-31	19 679 902 \$
JOV PROSPERITY CANADIAN FIXED INCOME FUND	2024-01-01 au 2024-12-31	81 604 046 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
KLINE HILL PARTNERS FEEDER FUND V LP	2024-02-28 au 2024-11-05	21 501 825 \$
PEMBERTON MID-MARKET DEBT FUND IV SCSP SICAV-RAIF (LEVERED)	2024-01-01 au 2024-12-31	139 160 000 \$
VANTAGE PERFORMANCE FUND	2023-01-03 au 2023-12-01	20 165 028 \$
HPS ASSET VALUE LUX FUND (USD) III, SCSP	2024-04-16 au 2024-04-16	41 463 000 \$
NEW HOLLAND HUDSON FUND LP	2024-07-11 au 2024-12-27	432 106 000 \$
CATÉGORIE DE REVENU DE DIVIDENDES PLUS MANUVIE	2024-01-01 au 2024-12-31	1 501 152 \$
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU FIXE INTERNATIONAL	2024-01-01 au 2024-12-31	115 422 867 \$
CATÉGORIE MONDIALE DE TITRES D'INFRASTRUCTURES COTÉS MANUVIE	2024-01-01 au 2024-12-31	23 998 806 \$
CWB MCLEAN & PARTNERS CANADIAN EQUITY POOL	2024-01-01 au 2024-12-31	50 183 764 \$
CWB MCLEAN & PARTNERS INTERNATIONAL EQUITY POOL	2024-01-01 au 2024-12-31	59 440 135 \$
DEANS KNIGHT EQUITY GROWTH FUND	2024-01-01 au 2024-12-31	17 645 828 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES MANUVIE	2024-01-01 au 2024-12-31	12 468 805 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2024-01-01 au 2024-12-31	289 146 732 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D' OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES À LEVIER GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2024-01-01 au 2024-12-31	218 630 188 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D' OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES POUR UN PASSIF À COURT TERME GESTION DE PLACEMENTS MANUVI	2024-01-01 au 2024-12-31	72 637 707 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D' OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES POUR UN PASSIF À LONG TERME GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2024-01-01 au 2024-12-31	98 121 492 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D' OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES POUR UN PASSIF À MOYEN TERME GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2024-01-01 au 2024-12-31	182 484 885 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE INDICIEL D' ACTIONS MONDIALES GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2024-01-01 au 2024-12-31	132 292 487 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
GOOD OPPORTUNITIES FUND	2024-01-01 au 2024-12-31	5 312 411 \$
LAWRENCE PARK CREDIT STRATEGIES FUND	2022-01-01 au 2022-12-31	7 065 255 \$
ORACLE ALPHA CANADIAN FUND	2024-01-01 au 2024-04-01	121 428 \$
THE PRESBYTERIAN CHURCH IN CANADA	2025-01-08 au 2025-01-08	1 931 710 \$
TVC FUND IX PRIVATE INVESTORS OFFSHORE, L.P.	2024-10-04 au 2024-10-04	8 610 000 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Information Services Corporation (l'« émetteur ») Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 18 mars 2025 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 7 avril 2025 ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 8 avril 2025.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2025-FS-1025972

SolarBank Corporation (l'« émetteur »)
Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 9 avril 2025 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du *Règlement 41-101* d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 10 avril 2025 ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 10 avril 2025.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2025-FS-1026618

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de

dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Brookfield Asset Management Ltd. (l'« émetteur »)
Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 31 mars 2025 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24 (le « Règlement 51-102 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes au rapport annuel sur formulaire américain 10-K pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 ainsi que toute version modifiée de celles-ci, lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus, ainsi que les annexes à tout autre document américain de l'émetteur préparé conformément à la Loi de 1934, lorsqu'elles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« prospectus » : le prospectus préalable de base daté du 26 octobre 2023, modifié et mis à jour le 21 mai 2024, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur est assujéti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
3. L'émetteur est dispensé de certaines obligations d'information continue prévues au Règlement 51-102 pourvu qu'il dépose auprès de l'Autorité tous les documents qu'il doit déposer aux termes de la Loi de 1934;
4. Le dépôt des documents de l'émetteur sous la forme exigée en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;

5. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents sous la forme exigée en vertu de la Loi de 1934;
6. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
7. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
8. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 4 avril 2025.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n° : 2025-FS-1024929